

## Communiqué de presse

### Budget Participatif #3 à Ciney : appel aux votes

**En septembre dernier, la Ville de Ciney lançait la 3<sup>ème</sup> édition de son Budget Participatif. Il s'agit d'une nouvelle occasion pour les Cinaciens de s'associer à la prise de décision communale. 50.000 euros sont disponibles pour les projets. Les Cinaciens sont à présent appelés à voter.**

Le budget participatif permet aux habitants et aux associations de proposer l'affectation d'une partie du budget annuel communal, soit ici la somme de 50.000 euros, à la concrétisation d'une ou plusieurs idées issues directement des propositions de citoyens. Dès le 21 novembre, les Cinaciens pourront voter pour les projets qu'ils souhaitent voir se concrétiser.

### **5 projets en concurrence**

Après délibération du Comité de sélection, les cinq projets retenus sont :

- Ajout de bancs publics en ville – 15.000€
- Installation de points d'eau potable sur la commune – 50.000€
- Aménagement de lieux de rencontre conviviaux dans les quartiers Rebompré, Balthasar et Saint-Roch – 50.000€
- Mise à disposition d'un vélo électrique adapté aux personnes âgées et/ou porteuses d'un handicap – 25.000€
- Aménagement d'un espace de liberté sécurisé pour chiens – 20.000€

Pour participer, il suffit de voter en ligne sur la plateforme <https://ciney.g1idee.be>.

### **Le vote**

Il est possible de voter pour un ou plusieurs projets, sans toutefois dépasser l'enveloppe totale de 50.000 euros. Si un citoyen vote pour un projet à 40.000€, il peut (sans obligation) aussi voter pour un autre projet dont le montant devra être inférieur ou égal à 10.000€. Les Cinaciens sont invités à voter entre le 22 novembre et le 31 décembre 2021.

### **4 étapes**

Pour rappel, le Budget Participatif se déroule en 4 phases.

**Premièrement**, les Cinaciens proposent des idées qu'ils aimeraient voir mises en œuvre. Cette phase a pris fin à la mi-octobre. 29 idées/projets ont été déposés via la plateforme [ciney.g1idee.be](https://ciney.g1idee.be).

**Deuxièmement**, selon les critères de recevabilité établis préalablement dans le règlement communal, et après une analyse de faisabilité des projets par les services communaux, 18 projets ont été jugés recevables.

**Troisièmement**, l'ensemble des projets jugés recevables ont été soumis à l'avis d'un comité de sélection composé de citoyens cinaciens (après appel à candidatures), de représentants

politiques et de membres de l'Administration. Ce comité de sélection s'est réuni le 8 novembre dernier afin de sélectionner les 5 projets à soumettre au vote, ultime étape du processus de Budget Participatif.

**Quatrièmement**, c'est l'ultime et cruciale étape. Les Cinaciens votent pour les projets qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser.

**Contact :**

Anne PIRSON – Echevine de la Participation Citoyenne – 0495/26.36.15